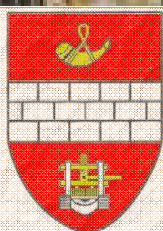
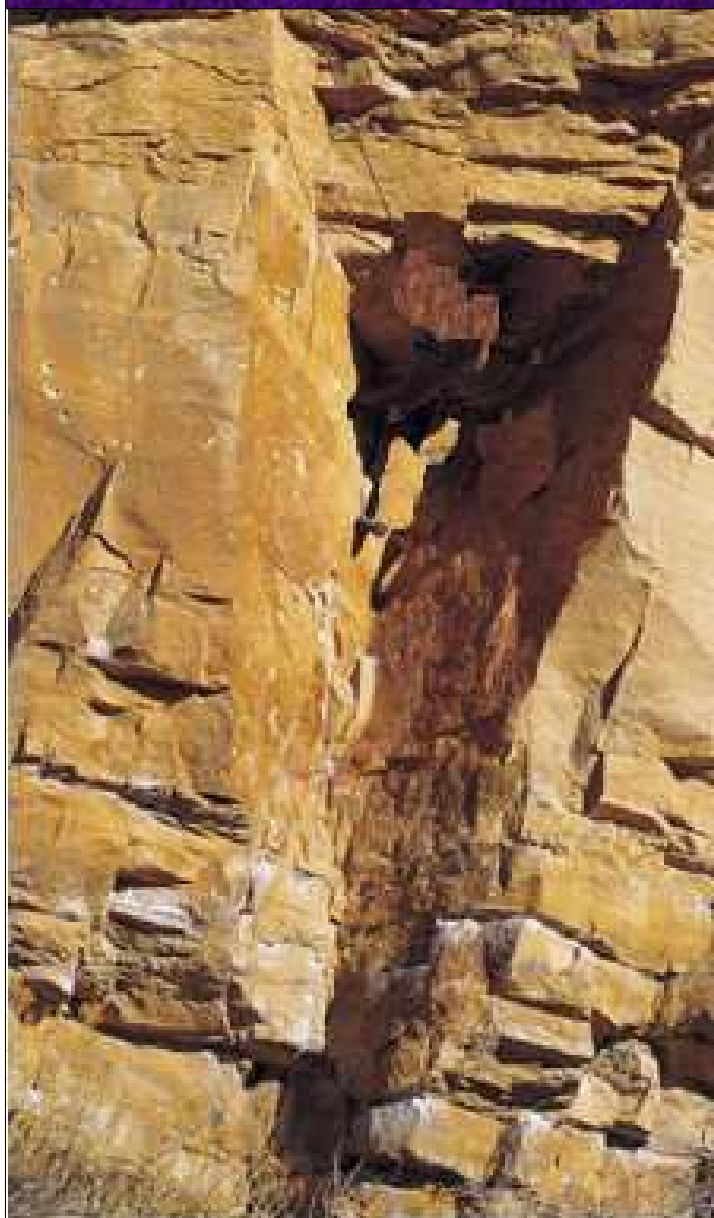


L'écho de la pierre et du vin



Journal.corgoloin@orange.fr

A NOTER

**11 novembre 2015
à 10h45**



*Commémoration de l'armistice
du 11 novembre 1918*

Bulletin municipal de
CORGOLOIN
Numéro 75 - Octobre 2015



Jacky MOULIN

INCIVILITÉS ET DÉPÔTS SAUVAGES

Mes Chers Concitoyens

Comme chacune et chacun d'entre vous a pu le constater, des dépôts sauvages existent dans différents endroits de la Commune.

Pour Corgoloin, au niveau des lieux de tri, on y trouve tout et n'importe quoi. Cela me paraît inadmissible même si ces dépôts ne sont pas toujours le fait de citoyens de la Commune.

Chacune et chacun a pu remarquer le dépôt sauvage le long de la Route Départementale 115, direction Villers-la-Faye, sur différentes propriétés.

A la veille du grand débat sur l'environnement à Paris et après le classement des climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO, Madame la Sous-Préfète de Beaune m'a demandé, à juste titre, de faire procéder au nettoyage de ce dépôt sauvage en tant qu'Officier de Police Judiciaire.

J'ai contacté les propriétaires. J'espère avec ces derniers trouver une solution rapide et qui impacte le moins possible les finances de la Commune et donc de vos impôts.

Avec l'accord des propriétaires et afin que ceci ne se reproduise pas deux arrêtés seront pris, interdisant :

- ⇒ Les dépôts sauvages sur la Commune
- ⇒ La circulation sur un chemin non cadastré au niveau du dépôt sauvage qui se trouve le long de la RD115. Cette interdiction sera matérialisée par des blocs de pierre similaires à ceux qui entourent le terrain de football.

Après négociation avec les propriétaires, l'entreprise Rocamat a donné son accord pour procéder au déblaiement et à sécuriser le site.

A l'avenir, chacun devra être vigilant pour respecter cet environnement.

Mobilisons-nous pour l'environnement comme nous l'avons fait pour la Saint Vincent Tournante et dans le respect du classement des climats de Bourgogne au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Tout ceci permettra la mise en valeur, le développement touristique et économique de notre village.

Je compte sur chacune et chacun d'entre vous.

Soyez assurés de mon dévouement.

Cordialement,

Jacky MOULIN,
Maire de CORGOLOIN

Numéro 75 - octobre 2015

Magazine d'informations
municipales

Conception - Mise en page
commission communication :

Mesdames DA COSTA, GATTI-
CHEVILLON, LECLERCQ,
PATRU.
Messieurs HERITIER,
PODECHARD, VERET.

Directeur de la publication :
Jacky MOULIN
Mairie de CORGOLOIN

journal.corgoloin@orange.fr

Images du Net
Tirage en 500 exemplaires :
Dicolor - Ahuy
☎ 03 80 56 19 19

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

P.3 à 4 > Délibérations du
conseil municipal -
boulangerie et vœux du Maire

VIE ASSOCIATIVE

P.8 > Club souriant au
passé—Tête et Jambes

MANIFESTATIONS & INFOS

P.9 et 11 > Fête des voisins - Fête de
la Musique - Plan grand froid -
Musique en voûtes - arbre de Noël -
colis des Aînés - calendrier pompiers
- lotos - lecture jeunesse.

L'ÉDITO DU MAIRE

P.2 > incivilités

VIE MUNICIPALE

P. 5 à 7 > Travaux -
Intervention pompiers -
collecte bouchons -
rentrée des classes -
conciliateur de justice -
Mission locale - société de
St-Vincent -

P. 12 > **AGENDA**

Extraits des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 juin 2015

LOI ALUR – INSTRUCTIONS DES AUTORISATIONS D'URBANISME AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NUITS- SAINT-GEORGES

Considérant la nécessité de trouver une solution alternative à l'instruction des autorisations d'urbanisme déposées sur la commune en raison de la fin de la mise à disposition des services de l'Etat qui interviendra au 1^{er} juillet 2015,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges en date du 29 mai 2015 créant à cet effet un service commun.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'adhérer au service commun susvisé à compter du 1^{er} juillet 2015,

- Autorise le Maire à signer la convention de fonctionnement du service, annexé à la présente délibération.

- Cependant, le Conseil Municipal souhaite qu'il y ait une variante d'ajustement pour le 2^e emploi de ce service communautaire dans le cas où il y ait une diminution significative du nombre des communes participantes.

FONS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour que la Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges prenne à sa charge 100% du FPIC sur l'année 2015 et que la part de chaque commune soit déduite des attributions de compensation de taxe professionnelle de l'année 2016.

FESTIVITES 2015

FETE DE LA MUSIQUE : 3 chorales, soit 80 choristes offriront un concert à l'Eglise Sainte Anne à Corgoloin le samedi 20 juin 2015 à partir de 17H30.

13 JUILLET 2015 : Une affiche annonçant le déroulement de la Fête du 13 Juillet et les inscriptions au repas sera très prochainement diffusée sur toute la commune et ses hameaux.

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 juin 2015

EXECUTION BUDGETAIRE

Mr Daniel Podechard et Mme Françoise Bosch présentent l'exécution budgétaire de la Commune à la date du 31 juillet 2015, qui n'appelle pas de remarques particulières (des recettes sont encore en attente de versement comme le FCTVA).

DELIBERATIONS

RODP 2015 (Redevance d'Occupation du Domaine Public relative aux ouvrages de distribution de Gaz Naturel) : Le Conseil Municipal donne son accord pour le recouvrement de la RODP année 2015, auprès de Grdf qui s'élève à 624€.

ONF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide des destinations des coupes réglées parcelle 30 et 13 de la forêt communale, inscrites à l'état d'assiette de l'exercice 2016.

Les inscriptions pour les lots de bois 2015-2016 seront reçues en mairie du lundi 14 septembre au jeudi 15 octobre 2015 inclus.

ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPEES : AGENDA D'ACCESSIBILITE

Le Maire expose que tout établissement recevant du public – ERP- doit être conforme à la réglementation en vigueur en matière d'accessibilité aux personnes handicapées.

Compte-tenu que les bâtiments communaux (nombre de 1...) ne respectent pas la réglementation accessibilité, le Maire suggère, suite à la proposition de la Direction Départementales des Territoires, de mettre en place et de déposer auprès des services de la DDT, un agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) afin de réaliser les travaux nécessaires de mise aux normes.

Au vu des éléments fournis et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour une demande d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée.

TRAVAUX

Ecole Maternelle : Les travaux de remplacement des huisseries, peintures et revêtements de sols ont été réalisés pendant cet été. Les demandes de subventions ayant été faites, les dossiers correspondants seront envoyés pour les versements des aides financières (DETR, Conseil Départemental) ainsi qu'au SICECO dans le cadre des Economies d'Energies.

Réfection de la voie communale « Voie Romaine » : L'entreprise Rougeot réalisera les travaux de réfection complète de la « Voie Romaine » à partir du 15 octobre 2015. Une demande de subvention au titre du FCDD 2015, Fonds Cantonal Développement Territorial, a été présentée au Conseil Départemental et acceptée.

Siccco : Mr Philippe Héritier informe le Conseil Municipal que Mr Gilles Fromheim, technicien Siccco étant affecté sur un autre secteur, la nomination de son remplaçant est en cours. Un courrier a été adressé au Siccco demandant qu'une réunion soit programmée avant la fin de l'année pour faire un point sur les fils à nu encore existants et sur la prochaine remise à niveau de l'éclairage (gain de consommation des lampes).

4 lampes d'éclairage public grillées ont été signalées à l'entreprise Demongeot.

FESTIVITES

Bilan du 13 juillet 2015

Total des Dépenses : 7030,36€

Total des Recettes : 1646,00€

Coût à la charge de la commune : 5384,36€

Musiques en voûtes

Mme Pascale Gatti-Chevillon donne des informations nécessaires à l'organisation du Concert de « Musiques en Voûtes » le samedi 12 septembre 2015.

Colis de Noël pour Personnes Agées 2015 CCAS

Une réflexion sera menée par le CCAS sur les Colis de Noël 2015 destinés aux Personnes Agées ainsi que sur l'organisation d'un repas en 2016 par la Municipalité.

ELECTIONS REGIONALES 2015

Les Elections Régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Les tours de garde seront établis.

CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX AVEC LES ASSOCIATIONS

Les membres du Conseil Municipal ont été destinataires des conventions signées par le Maire pour la mise à disposition de locaux communaux aux diverses associations.

**SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 OCTOBRE 2015****Tours de garde des élections régionales des 6 et 13 Décembre 2015**

Les tours de garde seront prochainement établis en vue des Elections Régionales qui auront lieu les 6 et 13 Décembre 2015 à la salle polyvalente.

CCAS – Colis des Aînés

Mme Laurence Patru informe que la proposition de la Sté Eymet Village a été retenue pour la confection des Colis de fin d'année destinés aux Personnes Agées. La date du dimanche 20 Décembre 2015 a été retenue pour la distribution de ces colis, entre 10 et 12H.

Ecoles

Mme Stéphanie Da Costa fait le point sur la rentrée scolaire de septembre 2015, entre autre sur les effectifs de nos écoles.

Les travaux de remplacement des huisseries, peintures et revêtements de sols se sont bien déroulés. Les dossiers de demandes de versements des subventions pour ces travaux ont été envoyés. Une visite des lieux est programmée le jeudi 15 octobre 2015 à 18H, réunissant les Maires du RPI de « la Côte de Nuits » et la correspondante du « Bien Public ».

Travaux

Mrs Léonard Dillenschneider et Philippe Héritier font le point sur les travaux de voirie en cours. Un compte-rendu de la Commission est présenté au Conseil Municipal suite à la visite du Cabinet d'études « Mayot et Toussaint » sur l'étude paysagère du Bassin Carrier de Comblanchien, Climats de Bourgogne.

Des réflexions seront menées sur la réalisation d'une aire de jeux terrain multi-sports en 2016.

Le dossier « Ad'Ap » concernant l'accessibilité des bâtiments communaux a été adressé aux services concernés avant la date du 27 septembre 2015.

Festivités

Mme Pascale Gatti-Chevillon fait un compte-rendu de la journée concert de « Musiques en Voûtes » qui s'était déroulée avec succès le 12 septembre 2015 dernier.

Commémoration du 11 Novembre

La Commémoration du 11 Novembre se déroulera comme suit :

-10H45 : Rassemblement Place de la Mairie

-11H : Défilé – Cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe

-11H30 : Vin d'Honneur offert par la Municipalité à la salle polyvalente.

Informations sur dépôts sauvages

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'existence de dépôts sauvages au-dessus de la Route

Départementale 115, en direction de Villers-la-Faye, sur différentes propriétés et avoir reçu en mairie les propriétaires de ces terrains. Ces terrains seront nettoyés et des arrêtés seront pris pour interdire la circulation sur un chemin de vignes non cadastré à proximité de la RD115, jouxtant les parcelles concernées et pour interdire tous dépôts sauvages sur le territoire communal.

**BOULANGERIE**

Précisions : la boulangerie a été fermée pour des raisons d'hygiène.

Actuellement, les murs appartiennent à Mr Weirig ; le fonds de commerce aux anciens boulangers.

Prochainement un nouveau commerce camion ambulancier "Boulangerie Pâtisserie des Deux Côtes" sera mis en place. Ce commerce stationnera à plusieurs endroits : Corgoloin centre bourg, les hameaux de Moux et Cussigny, les fermes isolées, les communes de la plaine et des Hautes Côtes.

Cette activité sera tenue par Mr Pascal Devouard, habitant à Corgoloin au lotissement " Le Fourneau III", que vous pourrez joindre au 06.28.19.68.62

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Mr Devouard devrait commencer ses tournées entre le 1er et le 15 Novembre 2015.

Les jours et heures de passage seront indiqués ultérieurement."

**VŒUX 2016**

Les habitants de Corgoloin sont cordialement invités le vendredi 8 janvier 2016 à 19h00 à la salle des fêtes pour la présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal. Ce sera aussi l'occasion de remettre le cadeau de bienvenue aux nouveaux habitants.



Assainissement : La station de pompage de Corgoloin est en fonctionnement. La réception des travaux a eu lieu le 2 octobre 2015, mais un renforcement des débits de pompage sur Premaux - Prissey est en cours pour ensuite gagner la station de traitement des eaux de Quincey.

C'est le pôle environnement de la communauté de commune qui donnera le top départ pour le raccordement des eaux usées dans le village lorsque tous les essais de l'ensemble du réseau seront terminés.

Réfection des rues et routes : A l'issue des travaux d'assainissement et de conduites d'eau propre, des reprises de chaussées sont prévues en octobre et novembre dans les rue de Corgoloin, notamment : grande rue , rue de la gare, rue du petit Paris, Place des platanes.

En octobre, commence une réfection complète de la voie Romaine : Chaussée, accotements et trottoirs.

Comme vous avez pu le constater, la réfection complète (rénovation des enrobés et des trottoirs) de la "Voie Romaine" a commencé. Les travaux s'élèvent à la somme de 56 300,00 € HT ; la subvention allouée par le Conseil Départemental, dans le cadre du Fonds Cantonal de Développement Territorial, s'élève à 22 373,20 €. Le reste étant à la charge de la commune.

Suite à notre demande, le département nous informe que l'affaissement de la chaussée avant le pont de chemin de fer, D 2 route de Cussigny sera repris très prochainement.

SICECO - Éclairage public : Lors d'un de nos contrôles nocturnes, nous avons relevé quatre lampes qui ne fonctionnaient plus. L'entreprise DEMONGEOT est intervenue en septembre pour rétablir la lumière de ces lampes défectueuses.

A ce sujet, nous remercions les concitoyens qui nous signalent le dysfonctionnement de lampes dans leur quartier.

Sachez toutefois que l'intervention de l'entreprise DEMONGEOT se fera lors d'un de leur passage programmé pour l'entretien et la maintenance, sauf s'il s'agit de l'éclairage d'une zone protégée comme par exemple un passage pour piétons ou carrefour.



DÉROULEMENT D'UNE INTERVENTION



Lorsqu'une intervention est demandée par un requérant, celui-ci a donc composé le 18, et il se retrouve dirigé vers le CTA (Centre de Traitement des Alertes) qui va prendre en charge sa demande.

Si celle-ci est justifiée, l'opérateur CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours) prend un maximum de renseignements sur la nature de l'intervention (lieu, type de sinistre, nombre de personnes impliquées, etc...) et déclenche les secours appropriés.

Les sapeurs-pompiers **volontaires** sont équipés d'un moyen d'alerte portatif appelé plus simplement BIP.

C'est par ce moyen que l'opérateur du CODIS engage les personnels. Il faut savoir qu'un sapeur-pompier volontaire n'est pas tenu d'être en garde postée au centre de secours. Il a à sa disposition un logiciel appelé Dispotel qui lui permet de gérer ses disponibilités au jour le jour en fonction de ses activités professionnelles et personnelles. Certains d'entre eux sont conventionnés (employeur / SDIS 21) et restent disponibles pendant leurs heures de travail. Lorsqu'un sapeur-pompier se met disponible et qu'il se trouve alerté pour une intervention, il doit rejoindre le centre de secours par ses propres moyens (véhicule personnel) dans les meilleurs délais. Il dispose de sept minutes pour rejoindre celui-ci et les secours doivent être sur le lieu d'intervention dans un délai de vingt minutes maximum après l'alerte.

Vingt pompiers volontaires constituent ce centre et résident dans les communes avoisinantes. Certains sont domiciliés à Corcelles-Les-Serrigny, point le plus éloigné du centre).

Pour un secours à victime, un minimum de 3 personnes est nécessaire.

Pour un départ de fourgon incendie, un minimum de 4 personnes est nécessaire.

COLLECTE DE BOUCHONS



La prochaine collecte de bouchons plastiques aura lieu Salle VIGOT le samedi 14 novembre 2015 de 9h30 à 11h00. Pensez-donc dès à présent à garder vos bouchons !



141 élèves au R.P.I. de la Côte de Nuits !



Des travaux de rénovation ont été entrepris pendant les vacances d'été à l'école maternelle. La deuxième classe qui avait été ré-ouverte l'année dernière a été entièrement rénovée et du nouveau matériel a été acheté.

Rappel des horaires :

Ecole maternelle : Comblanchien : 8h55-11h55 et 13h40-15h55 / Corgoloin : 8h50-11h50 et 13h30-15h45

Les NAP se dérouleront les après-midis, pendant 45 minutes, après la classe

Ecole primaire : Comblanchien : 8h55-11h55 et 13h40-15h10 lundi et jeudi / 13h40 -16h40 mardi et vendredi

Corgoloin : 8h50-11h50 et 13h30-15h00 lundi et jeudi / 13h30-16h30 mardi et vendredi

Les NAP se dérouleront le lundi et jeudi après-midi, pendant 90 minutes, après la classe.

ECOLE	CORGOLOIN	COMBLANCHIEN	ENSEIGNANTS
MATERNELLE 61 élèves) - 3 classes Directrice : Madame BRIDET			
Petite Section	6		Mesdames DEBAT & JANDOT
Moyenne Section	17		
Moyenne Section	11		Madame BRIDET
Grande Section	12		
Toute Petite Section		4	Madame PINGUET
Petite Section		11	
PRIMAIRE 80 élèves) - 4 classes Directrice : Madame BENEDETTI			
Cours Préparatoire	22		Madame PRUDON
Cours Élémentaire 1ère année	16		Madame LAMBERT
Cours Élémentaire 2ème année		19	Madame BENEDETTI et Madame GERBENNE
Cours Moyen 1ère année		13	Mlle PAGANT
Cours Moyen 2ème année		10	

Travaux Ecole Maternelle 2015

Dans le cadre du maintien d'une deuxième école à Corgoloin, des travaux de rénovation, d'isolation phonique ont été réalisés sur l'ensemble de l'école maternelle (changement de fenêtres et volets) pour un montant total HT de 43 629,84 €.

Les subventions suivantes ont été perçues de l'État DETR pour 20 795,00 € et du Conseil Départemental, au titre de "Village Côte d'Or" pour 5 000,00 €.

Une salle pour les enfants a été totalement rénovée avec du mobilier nouveau pour un montant de 6 200,00€.

Il est bon de rappeler qu'une grande partie des travaux ont été réalisés par Jean-Louis VIT et Yves CHAUDAT (temps passé 78 heures) avec divers achats de fournitures de plomberie, d'électricité et de stores pour un montant de 1 139,90 €.

A noter également les heures passées par Jean-Marc PAGE pour la pose du mobilier et divers travaux ainsi que le suivi de l'ensemble des travaux de cette classe.

Monsieur le Maire permet de faire remarquer que si nous avons fait appel à des entreprises extérieures que le prix de revient aurait été multiplié par trois.

LE CONCILIEUR DE JUSTICE A VOTRE DISPOSITION



Le conciliateur de justice doit trouver une solution amiable pour un différend sur des droits entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties et pour une durée limitée. Depuis le 15 avril 2015, Monsieur Pierre CHOLET a été nommé conciliateur de justice sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges.

Le Ministère de la Justice met ce service gratuitement au service des citoyens. Pour tous renseignements, saisines de conciliation, merci de contacter pour rendez-vous qui sont programmés le mercredi après-midi de 14h00 à 17h00 :

⇒ Le secrétariat de la Mairie de Nuits-Saint-Georges (☎ 03 80 62 01 20)

⇒ Le conciliateur de justice (☎ 077 077 7005 ou par email : conciliateurjustice.chollet.p@gmail.com)

Pour toute autre information sur le conciliateur de justice, visitez le site : <https://www.service-public.fr>

Mission locale rurale

de l'arrondissement de **Beaune**

6 bis avenue Guigone de Salins
21200 BEAUNE
Tél. 03 80 24 93 65
Fax 03 80 24 93 61
mlbeaune@mlbourgogne.fr

La Mission locale : au service des jeunes, des entreprises et du territoire

UN ACTEUR DE PROXIMITE :

La Mission locale

une association du service public de l'emploi
accompagne 1 800 jeunes dans tout l'arrondissement Beaunois
ouverte du lundi au vendredi à Nuits-Saint-Georges

AU SERVICE DES JEUNES :

La Mission Locale propose - gratuitement - à tout jeune de 16 à 25 ans sorti du système scolaire un accompagnement pour l'insertion sociale et professionnelle.

Définition et conduite d'un projet professionnel

Trouver sa voie, faire des stages, rencontrer des professionnels, découvrir les métiers...

Accès à la formation

Entrer en formation, en apprentissage...

Appui à la recherche d'emploi :

Trouver des offres, faire un CV, écrire une lettre de motivation, se préparer à l'entretien

Accompagnement global

Etre aidé pour rechercher des solutions de mobilité, logement, pour financer un projet professionnel, pour s'informer sur la citoyenneté, la santé, pour rencontrer une psychologue...

AU SERVICE DES ENTREPRISES : prise d'offres, recherche de candidats, stages, conseils sur les emplois aidés, recrutement ...

MODE D'EMPLOI : prendre rendez-vous par téléphone, courriel ou en direct

Antenne de Nuits-Saint-Georges

Vos interlocutrices :



Béatrice Certain et Barbara Clerc

beatrice.certain@mlbourgogne.fr
barbara.clerc@mlbourgogne.fr

Maison des services au public – 3 rue Jean Moulin
21700 NUITS-SAINT-GEORGES - 03 80 27 04 88
du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-17h30



SOCIETE DE SAINT VINCENT DE CORGOLOIN



La société de St Vincent, en vue de la restauration de la statue de Saint Vincent, organise une tombola.

La vente des tickets (à 2 Euros pièce) se déroulera du 1^{er} novembre au 10 décembre 2015. Les tickets seront en vente auprès des viticulteurs du village. La remise des lots se déroulera le 18 décembre. Les gagnants seront prévenus par téléphone.

1^{er} lot : le gagnant recevra son poids en bouteilles de Côte de Nuits-Villages.

2^{ème} lot : 2 repas au banquet de la Saint Vincent de Corgoloin 2016.

3^{ème} lot : un carton de 12 bouteilles de Côte de Nuits Villages.



CLUB SOURIANT AU PASSÉ



Élection du bureau du 25 juin 2015 (suite à l'Assemblée Générale du 18 juin 2015)



Élus à l'unanimité :

Président : Bernard Caslani

Vice-Président : Jean-Claude Guillemier

Trésorier : Françoise Bosch

Trésorier adjoint : Yvette Cymbalisky

Secrétaire : Marie-Christine Leclercq

Secrétaire adjoint : Raymonde Joigneault

Membres : Odile Jarry,
Agnès Taccard, Marc
Taccard.



L'été a été chaud, et animé !

Le **2 juillet**, c'était la sortie friture : 54 convives et...

36 degrés à l'abri, mais
bonne humeur assurée.



Et le **27 août**, déjeuner
champêtre à la Cure,
« seulement » 31 degrés,
mais 65 participants ; la
journée s'est continuée par

des parties de pétanque ou de belotte, puis il fallait bien finir les
restes !



Les futures réjouissances !...

Le **11 décembre**, ce sera une journée à Pesmes, repas dansant, et cadeau : dinde ou pintade ou
crémant du Jura....Les inscriptions sont prises jusqu'au 22 novembre.

Le **14 janvier 2016**, assemblée générale des adhérents et galette des rois à la salle des fêtes.



La rentrée est faite pour nos activités :
Chorale, Peinture, Marche

En projets pour 2015 :
Un concert, Une exposition peinture...

«Nous avons la possibilité d'accueillir de nouveaux adhérents dans toutes nos activités, venez nous rejoindre»

<http://corgoloin-tete-et-jambes.wifeo.com/> - Tel:0380629877

FÊTE DES VOISINS

AU SAUSSY

" Une nouvelle édition du repas de quartier des habitants du lotissement " le SAUSSY" a eu lieu le 27/06/2015....

Cette année le soleil radieux a permis aux petits et aux grands de savourer ces instants de retrouvailles et de bonne humeur"



LE 20 JUIN À CUSSIGNY



C'est maintenant une tradition, un incontournable que tous attendent dès le début de l'été.

On ne compte plus les « Cussigniens » présents et les familles ou amis qui pour rien au monde ne manqueraient cette fête.

FÊTE DE LA MUSIQUE A CORGOLOIN

**Dernière minute : le
CCAS vous informe**



Trois chorales, plus de 60 choristes ont donné un concert en l'église Sainte Anne le 20 juin à l'occasion de la fête de la musique.

Encore merci à la chorale de Vignoles « Vigne en Chœur », aux « Murmur'elles » et aux « Voix de la Côte » pour ce moment de joie et d'émotion.

...Bientôt l'hiver avec ses températures basses, et parfois même très basses ...

Un plan GRAND ou TRES GRAND FROID peut alors être déclenché par la Préfecture. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les gestes et attitudes à adopter, à ce sujet, sur les sites <http://www.inpes.sante.fr/>, <http://www.sante.gouv.fr/>.

Plusieurs moyens seront alors mobilisés pour vous alerter. Une campagne radio, des tracts, des affiches vous informèrent des précautions à prendre et indiqueront la marche à suivre, entre autres pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone dues à une mauvaise utilisation d'un chauffage.

Dans de telles circonstances, soyons encore plus vigilants vis à vis de notre entourage, afin de pouvoir repérer les personnes les plus fragiles et leur venir en aide. Dors et déjà, vous pouvez signaler, au secrétariat de la mairie, nos concitoyens qui pourraient être en difficulté par une vague de froid extrême.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont mobilisées cet été, alors que le plan canicule était déclaré, afin de veiller sur leurs voisins, leurs proches ...



Le Festival « Musiques en Voûtes », une Réussite grâce à Vous !

**Concert du 12 septembre 2015
En l'Église de CORGOLOIN**



Merci au Père RICHARD d'avoir accueilli le Festival en son Eglise.

Merci à nos Conférenciers : Madame Pascale de MAULMIN, documentaliste honoraire à la Conservation Régionale des Monuments Historiques de Bourgogne et Monsieur Jacky RIGAUX, écrivain et chroniqueur vins, qui ont bénévolement partagé leur savoir avec nous.

Merci aux Viticulteurs de CORGOLOIN qui ont organisé une superbe dégustation très appréciée.

Merci à la Maison REITZ qui a mis à disposition ses locaux pour la dégustation des vins de CORGOLOIN.

Merci au jeune Quatuor SCARLETT de PARIS.

Merci surtout au Quatuor MANFRED de DIJON, internationalement connu qui nous a donné un magnifique concert.

Merci au Public attentif, conquis et enthousiaste, qui s'est déplacé nombreux et a permis que cette Manifestation soit une réussite, à nouveau, comme en 2008.

L'acoustique de l'Église de CORGOLOIN ayant été qualifiée d'exceptionnelle par les Musiciens, nous espérons que d'autres concerts pourront s'y tenir et nous sommes attentifs à toute proposition que vous pourrez faire à l'Équipe Municipale.

Budget de la Manifestation :

La convention de partenariat avec l'Association MUSIQUES EN VOUTES signée entre la commune et l'association prévoit la prise en charge par la commune des frais de repas des équipes artistiques, administratives et techniques de MUSIQUES EN VOUTES.

Les recettes de la billetterie du concert restent au bénéfice de l'association MUSIQUES EN VOUTES, qui assume par ailleurs toutes les autres dépenses inhérentes à l'organisation du concert.

Le coût de cette manifestation, pour la commune, s'est élevé à 938,55 Euros.
(Coût extrêmement modéré compte tenu de la qualité de la Manifestation)



Le quatuor MANFRED

ARBRE DE NOËL



La municipalité et le CCAS organisent le vendredi 11 décembre un arbre de Noël pour les enfants du village nés après le 1er janvier 2004. Les enfants pourront assister à un spectacle qui débutera à 18h30, suivi de la venue du Père Noël. Un verre de l'amitié clôturera la soirée.

Afin de vous inscrire, merci de remplir le coupon réponse ci-dessous et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

INSCRIPTION IMPERATIVE



NOM

PRENOM 1^{er} enfant : date de naissance :/...../.....

PRENOM 2^{ème} enfant : date de naissance :/...../.....

PRENOM 3^{ème} enfant : date de naissance :/...../.....

PRENOM 4^{ème} enfant : date de naissance :/...../.....

Adresse

Les colis de Noël pour nos aînés

Cette année, le CCAS et les conseillers municipaux distribueront le colis de fin d'année le dimanche 20 décembre entre 10h et 12h. Merci de votre accueil.



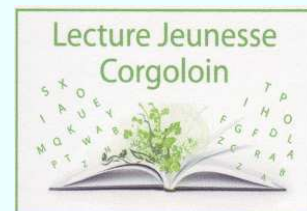
Communiqué

La fin de l'année arrivant, les Sapeurs-Pompiers du CIS des Deux Côtes vous informent qu'ils silloneront les rues de

Corgoloin, afin de vous proposer leurs calendriers à compter du 1er novembre 2015.

Merci d'avance pour l'accueil chaleureux que vous leur réserverez.

L'amicale et son président,
Gerbaulet Gérôme



BIBLIOTHEQUE DE CORGOLOIN

Dans le cadre de nos soirées contées, nous accueillerons petits et grands le vendredi 4 décembre à 19h30 à la bibliothèque pour un moment un peu magique : en route vers Noël !!

Samedi 7 novembre 2015 : SUPER LOTO DU FCCL à la salle des fêtes de Nuits-Saint-Georges avec 4 000,00 € de lots. Réservations au numéro de tél. 0629053257

Dimanche 6 décembre à 14h00 : LOTO « ESPOIRS POUR JADE » à la salle des fêtes de Corgoloin (réservations au 03.80.62.72.21). Ouverture des portes à 13h00 - Début des parties à 14h00.

Dimanche 3 janvier à 14h00 : LOTO « LECTURE JEUNESSE CORGOLOIN » à la salle des fêtes de Corgoloin. début des jeux 14h00 - animé par Michel - 18 parties + bingo - renseignements et réservations au 06 72 77 88 02 auprès de Muriel JEANNIARD. Les bénéfices de cette manifestation nous permettent de renouveler régulièrement notre fond en nouveautés et de mettre en place nos animations.



◆ NOS PEINES



Le conseil municipal s'associe à la peine de la famille qui a perdu un être cher et lui présente ses sincères condoléances.

- ◆ PONNELLE Brigitte décédée le 6 juillet 2015 à Corgoloin
- ◆ MARCEAUX Maurice décédé le 20 septembre 2015 à Nuits-Saint-Georges

Téléphones utiles

Numéros

SAMU	15
Police	17
Gendarmerie de Nuits-Saint-Georges	03 80 62 44 51
Pompiers	18
Groupe médical du Colombier - 20 place de la Mairie 21700 CORGOLOIN - Docteurs Nathalie Cateau et Rémy Durand	03 80 62 90 51
Pharmacie de garde	3237
SOS 21 - Médecins généralistes	03 80 78 68 68
Maison médicale de garde du pays beauinois - 6 avenue Guigone de Salins 21200 BEAUNE	03 80 24 96 32
Hopital de Beaune	03 80 24 44 44
Centre anti-poison	03 80 29 37 97
Accueil Solidarité famille (service social) M.S.P. 3, rue Jean Moulin 21700 Nuits-Saint-Georges	03 80 63 35 41
S.O.S. Mains	03 80 55 55 55
ADMR - aide à domicile en milieu rural	03 80 61 37 30
Disparition d'un enfant	116000
S.O.S. Amitiés	03 80 67 15 15
C.P.A.M.	3646
Enfance maltraitée	119
Allo services publics	3939
Drogues info service	0.800.23.13.13
Sida info service	0.800.840.800
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00

◆ DÉCHETTERIES

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre 2015 au 31 mars 2016
Quincey

- ⇒ Lundi 9h00 à 12h00
- ⇒ Mercredi de 14h00 à 17h00
- ⇒ Samedi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Nuits-Saint-Georges

- ⇒ Lundi au vendredi : 14h00 à 17h00
- ⇒ Samedi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

◆ SERVICES & COMMERCE

MAIRIE : ouverture au public - Le lundi, mardi et le Jeudi de 14h00 à 18h00 - ☎03 80 62 98 19

AGENCE POSTALE COMMUNALE : ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 11h30

BIBLIOTHEQUE : mardi 16h30/18h30 / samedi 10h00/12h00 (fermeture vacances scolaires). **Ouverture exceptionnelle : affichage sur la vitrine extérieure.**

◆ NAISSANCES



Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux parents.

- ◆ COEDELLO Cloé, née le 20 mars 2015 à Beaune
- ◆ REFFAY Emie Fanny Gisèle, née le 10 Août 2015 à Beaune
- ◆ MANSOURI Laya, née le 15 septembre 2015 à Dijon
- ◆ NICOLAS Noa Cédric, né le 29 septembre 2015 à Beaune
- ◆ FROMHEIM Elisabeth Marie Paule Raymonde, née le 5 octobre 2015 à Beaune
- ◆ TROTOBAS Estelle Véronique Sandrine née à Beaune le 12 octobre 2015

◆ MARIAGE



Le conseil municipal présente ses vœux de bonheur aux mariés qui se sont unis dans notre mairie.

- ⇒ Charles HEITZMANN et Léna Christelle SAUVAIN le 27 juin 2015

AGENDA

- ⇒ **11 novembre 2015 à 10h45 :** commémoration de l'Armistice 1918
- ⇒ **14 novembre de 9h00 à 11h00 :** collecte des **bouchons** - salle Vigot
- ⇒ **4 décembre 2015 à 19h30 :** soirée contée à la bibliothèque
- ⇒ **6 décembre 2015 à 14h00 :** loto Espoir pour **JADE** - salle des fêtes
- ⇒ **11 décembre 2015 à 18h30 :** arbre de Noël à la salle des fêtes.
- ⇒ **20 décembre 2015 de 10h00 à 12h00 :** distribution des **colis** de Noël aux **Aînés**.
- ⇒ **3 janvier 2016 à 14h00 :** loto de la **Bibliothèque** - salle des fêtes
- ⇒ **8 janvier 2016 à 19h00 :** vœux du Maire et du Conseil Municipal
- ⇒ **14 janvier 2016 :** A.G. « club souriant au passé » et galette des rois salle des fêtes.

PROCHAINE PARUTION : Nous demandons à chacun de transmettre articles et informations pour le 31 janvier 2016 au plus tard. Il est rappelé que tout article est soumis au comité de rédaction présidé par le Maire, et que le journal se doit être un instrument d'information, et en aucun cas un outil de publicité ou de propagande.

Prochain n°
Février 2016
Bonne lecture !